



ASSOCIATION DE L'ENSEIGNEMENT DU NOUVEAU-QUÉBEC (CSQ)
Δ σ < Π ρ σ β > ρ β Π ρ σ β δ < Δ β < ρ β σ
NORTHERN QUEBEC TEACHING ASSOCIATION
L J ° < Π Λ ρ ρ δ < β ρ δ Π Λ ρ ρ > β

Comité Exécutif, Procès-verbal

0809CEPV-01

Réunion des 1^{er}, 2 et 3 octobre 2008

Présences :

Patrick D'Astous	Président
Larry Imbeault	Secrétaire
Alain Lajoie	Trésorier
François Beauchemin	Directeur de secteur enseignants-Kativik
Tarek Khazen	Directeur de secteur enseignants-Cri
Christine Coonishish	Directrice de secteur soutien-Cri

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 1

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Alain Lajoie

QUE L'ordre du jour soit adopté.

Ordre du jour

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour
2. Nomination du Président et du Secrétaire d'assemblée
3. Vie de secteur
 - 3.1. Enseignants Kativik
 - 3.2. Soutien Kativik
 - 3.3. Enseignants Cri
 - 3.4. Soutien Cri
4. Adoption des procès-verbaux précédents

5. Congrès CSQ 2009
6. Plainte d'un membre contre un autre membre
7. Suivi
8. Priorités AENQ
9. Rapport des instances
10. Recommandations du Comité autochtone
11. Appel et demande d'assistance en vertu de la *Politique de défense des droits des salariés représentés par l'AENQ*
12. Enquête logement 2007-2008 - Rapport
13. Poste de membre au Comité autochtone
14. Poste de Coordonateur à l'autonomie gouvernementale du Nunavik
15. Politique de traduction des documents écrits
16. Négociation AENQ – SEESOCQ
17. Politique de participation aux activités syndicales
18. Formation syndicale
19. Congrès spécial 2008 AENQ
20. Congrès 2010 AENQ
21. Budget
22. Prochaine rencontre
23. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Nomination du Président et du Secrétaire d'assemblée

Proposition 2

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par Tarek Khazen

QUE Patrick D'Astous soit nommé Président d'assemblée et Larry Imbeault soit nommé Secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Vie de secteur

3.1 Enseignants Kativik

François Beauchemin présente le point.

- Tous les délégués ont été élus;
- La violence semble s'aggraver dans certaines communautés;
- Plusieurs membres se plaignent d'un conseiller aux ressources humaines (Marcel Duplessis) qui aurait donné de mauvaises informations à des nouveaux membres.

3.2 Soutien Kativik

En l'absence de Mary N. Brassard, François Beauchemin présente le point.

- Presque tous les délégués ont été élus, la plupart des délégués ont été reconduits dans leur fonction.

3.3 Enseignants Cri

Tarek Khazen présente le point.

- Tous les délégués syndicaux ont été élus, sauf au Centre de formation professionnelle de Waswanipi;
- Quatre délégués participeront à la formation syndicale;
- Il y aura un conseil de secteur par réunion téléphonique au courant du mois d'octobre;
- Trois communautés sont impliquées dans le mouvement EVB;
- Il y a eu plusieurs demandes de perfectionnement qui ont été acceptées depuis le début de l'année scolaire;
- Il y aura une rencontre du Comité de la commission à la fin octobre à Mistissini;
- Il y a eu un article de publié dans le *Nation* du 12 septembre 2008 intitulé à *Failing Grade* concernant le *Cree School Board Educational Review*.

Proposition 3

Il est proposé par Tarek Khazen et appuyé par Patrick D'Astous

QU' Étant donné l'impossibilité d'élire en assemblée générale un délégué au Centre de formation professionnelle de Waswanipi, M. Benoît Forêt est temporairement nommé délégué syndical jusqu'à l'élection en assemblée générale d'un délégué syndical.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 4

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie

QUE Le Directeur de secteur soit mandaté pour dénoncer les propos de Gordon Blackned parus dans l'article du *Nation* du 12 septembre 2008 intitulé à *Failing Grade* concernant du *Cree School Board Educational Review* à la prochaine réunion du Comité de la commission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.4 Soutien Cri

Christine Coonishish présente le point.

- Certains délégués ont été élus;
- Un Comité des relations du travail sera organisé sous peu.

Proposition 5

Il est proposé par Christine Coonishish et appuyé par Larry Imbeault

QU' Étant donné l'impossibilité d'élire en assemblée générale un délégué à l'établissement de Waswanipi, que Tarek Khazen soit mandaté pour organiser une assemblée générale afin de procéder à l'élection du délégué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption des procès-verbaux précédents

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 6

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé Alain Lajoie

QUE Le Comité exécutif adopte le procès-verbal 0708CEPV-13.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Congrès CSQ 2009 - stratégie

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 7

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par François Beauchemin

QUE pour mettre en œuvre la 3^e décision du document 0708CED-12 et la décision 2.2 du document 0708CED-13 concernant le Congrès 2009 de la CSQ, le Président soit mandaté pour :

- 1) les communiquer officiellement au CE de la CSQ et lui demander une prise de décision d'ici la fin du mois d'octobre 2008, soit avant la prochaine rencontre du Comité sur le syndicalisme en milieu autochtone-CSQ (CSMA-CSQ);

- 2) les déposer officiellement pour étude au CSMA-CSQ qui doit se rencontrer à la fin octobre 2008. Son étude devrait principalement porter sur la définition exhaustive du « caractère unique du cadre de l'action syndicale de l'Association »;
- 3) les faire connaître au CE de la FSE en recherchant leur appui;

Le tout dans le but d'explorer toutes les avenues possibles pour porter ce dossier jusqu'au Congrès 2009 de la CSQ, et ce, avant la période des fêtes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Plainte d'un membre contre un autre membre

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 8

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Patrick D'Astous

QUE Le Comité exécutif reçoive la recommandation de l'employée conseil chargée du dossier de procéder à une enquête tel que stipulé à l'article 12 des Statuts de l'Association;

ET

QUE Le Comité exécutif mandate Alain Lajoie et Mary N. Brassard pour enquêter et lui faire leurs recommandations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Suivi

Patrick D'Astous présente le point.

- Il y a eu une première rencontre de médiation à laquelle ont participé les quatre employées de l'Association, Patrick D'Astous, François Beauchemin, Larry Imbeault et un employé du Ministère du Travail. La médiation se poursuivra lorsque la question de l'embauche d'un(e) troisième employé(e) conseil sera réglée entre l'Association et le SEESOCQ et devra se terminer avant le début de la négociation du renouvellement de la convention collective AENQ-SEESOCQ;
- L'Association a reçu un avis concernant la question de l'imposition des sorties pour raison médicale à l'effet qu'il n'y a pas d'obstacle légal pour la CSK si elle désire inscrire les montants liés à ces voyages comme tel sur les relevés émis pour fins d'impôt;

- Le 30 septembre 2008, une mise en demeure a été envoyée à la CSK afin qu'elle modifie sa pratique quant aux montants inscrits sur les relevés émis pour fins d'impôt en regard de l'avantage imposable logement. Il y est stipulé qu'à défaut d'agir, une demande en injonction ou d'autres mesures légales seront entreprises à son encontre;
- La FIPEQ nous a fait parvenir une proposition de partage des cotisations des membres œuvrant dans les CPE;
- Suite à la syndicalisation des nouveaux membres œuvrant dans les CPE, le mois prochain nous recevrons de la CSQ un montant provenant du FAOS;
- À la CSK, le dossier violence a été transféré à Denis Daigle, coordonnateur des directeurs d'école, qui contactera le Président au mois de novembre 2008, au plus tôt.

8. Priorités AENQ

Proposition 9

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie

QUE Ce point soit reporté à la prochaine rencontre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Rapport des instances

Proposition 10

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par François Beauchemin

QUE Ce point soit reporté à la prochaine rencontre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Recommandations du Comité autochtone

Proposition 11

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Tarek Khazen

QUE Ce point soit reporté à la prochaine rencontre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Appel et demande d'assistance en vertu de la *Politique de défense des droits des salariés représentés par l'AENQ*

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 12

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Tarek Khazen

QU' Étant donné l'impossibilité de joindre le membre concerné dû à des difficultés techniques (communication par satellite), ce point est reporté à la prochaine rencontre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 13

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par Tarek Khazen

QUE Suite à la recommandation d'une des employées conseil de l'Association, le Comité exécutif accepte la demande d'un membre à l'effet que la *Politique de défense des droits des salariés représentés par l'AENQ* s'applique à lui.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Enquête logement 2007-2008

Tarek Khazen présente le point.

Proposition 14

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par Christine Coonishish

QUE Le Comité exécutif accueille la version préliminaire du *Rapport d'enquête sur les logements fournis aux employés des commissions scolaires crie et Kativik* rédigé en octobre 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Poste de membre du Comité autochtone

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 15

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Christine Coonishish

QU' Étant donné que l'Association n'a reçu aucune candidature, qu'un deuxième affichage pour ce poste soit fait selon les modalités prescrites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Poste de coordonnateur à l'autonomie gouvernementale du Nunavik

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 16

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie

QUE Ce point soit reporté à une prochaine rencontre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Politique de traduction des documents écrits

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 17

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Alain Lajoie

QU' À la clause 1.1.2, soit remplacé « l'Association de documents » par « de documents de l'Association »;

QU' Est remplacée la clause 3.3 pour se lire comme suit :

Les tarifs autorisés pour la traduction par un pigiste, professionnel ou non, qui est recommandé par le Comité exécutif de l'Association sont les suivants :

*a) Traduction vers l'anglais ou le français : Taux horaire : \$50,00
Tarif au mot : \$0,18*

*b) Traduction vers l'inuktitut ou le cri : \$40,00/page (moins que 155 mots)
Tarif au mot : \$0,35*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Négociation AENQ-SEESOCQ

François Beauchemin et Larry Imbeault présentent le point.

17. Politique de participation aux activités syndicales

Proposition 18

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par François Beauchemin

QUE Le Trésorier soit mandaté pour présenter les amendements nécessaires à la PPAS, les changements de pratiques nécessaires (remboursement de frais à allocation), et identifier les montants à inscrire sur les relevés d'impôt, et ce, à la dernière réunion 2008 du Comité exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. Formation syndicale

François Beauchemin présente le point.

19. Congrès spécial 2008 AENQ

Larry Imbeault et Patrick D'Astous présentent le point.

Proposition 19

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Patrick D'Astous

QUE Le Comité exécutif adopte la proposition d'amendements aux Statuts de l'Association tel que présentée et la recommande pour fins d'adoption au Congrès spécial.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20. Congrès AENQ 2010

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 20

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Alain Lajoie

QUE Le prochain Congrès régulier de l'Association se tiendra les 26, 27 et 28 mars 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21. Budget

Proposition 21

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par Larry Imbeault

QUE Ce point soit reporté à la prochaine rencontre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22. Prochaine rencontre

Proposition 22

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Tarek Khazen

QUE La prochaine réunion du Comité exécutif soit le 22 octobre 2008 à 19h00 (par téléphone).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23. Levée de l'assemblée

Proposition 23

Il est proposé par François Beauchemin et appuyé par Tarek Khazen

QUE La réunion du Comité exécutif soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



ASSOCIATION DE L'ENSEIGNEMENT DU NOUVEAU-QUÉBEC (CSQ)
Δ σ < Π ρ σ β > ρ β Π ρ σ β Δ < Δ β C ρ β σ
NORTHERN QUEBEC TEACHING ASSOCIATION
L J ° < Π L A P J Δ < β ρ β Π L L P Δ β

Comité Exécutif, Procès-verbal

0809CEPV-02

Réunion téléphonique du 13 novembre 2008

Présences :

Patrick D'Astous	Président
Lillian Brien	Vice-présidente
Larry Imbeault	Secrétaire
Alain Lajoie	Trésorier
François Beauchemin	Directeur de secteur enseignants-Kativik
Tarek Khazen	Directeur de secteur enseignants-Cri
Christine Coonishish	Directrice de secteur soutien-Cri

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 1

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Alain Lajoie

QUE les points Vie de secteur, Budget et Rapport des instances soient reportés à la prochaine rencontre en personne;

ET

QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'amendé.

Ordre du jour

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour
2. Nomination du Président et du Secrétaire d'assemblée
3. Congrès spécial
 - 3.1. Nomination de délégués
 - 3.2. Vote référendum

4. CPE
 - 4.1. Négociation de la 1^{re} convention collective
 - 4.2. Projet d'entente
5. Suivi
 - 5.1. Mandats Congrès CSQ 2009
6. Négociations
 - 6.1. Résultats de la consultation SISP-N
7. Postes de membres du Comité autochtone
8. Prochaine rencontre
9. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Nomination du Président et du Secrétaire d'assemblée

Proposition 2

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par François Beauchemin

QUE Patrick D'Astous soit nommé Président d'assemblée et Larry Imbeault soit nommé Secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Congrès spécial

Patrick D'Astous et Larry Imbeault présentent le point.

À ce jour, 41 pour et aucun vote contre la tenue du Congrès spécial ont été reçus. Tous les délais prévus aux Statuts ont été respectés. Il est encore temps pour les délégués d'envoyer leur feuille de compilation du vote sur le référendum.

3.1 Nomination de délégués

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 3

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Christine Coonishish

QUE le Comité exécutif nomme Linda Coonishish à titre de déléguée pour le secteur du soutien scolaire à l'école Voyageur Memorial de Mistissini.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 Vote référendum

À titre de représentants officiels au Congrès spécial, 3 des membres du CE présents à la présente réunion téléphonique qui ont droit de vote procèdent à leur vote. Les autres membres présents du CE ont déjà voté en tant que représentants de leur communauté.

Proposition 4

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par François Beauchemin

QUE le Comité exécutif reçoive les résultats partiels du référendum sur la tenue d'un Congrès spécial délocalisé incluant les votes de ses membres et prolonge la période prévue pour tenir le vote référendaire. Le tout pour tenir compte des réalités particulières des différentes communautés criées et inuit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. CPE

Patrick D'Astous présente le point.

4.1 Négociation de la 1^{re} convention collective

Paul Castonguay de la CSQ et une représentante des CPE siégeront à la table de négociation.

Proposition 5

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie

QUE le Comité exécutif adopte la demande globale dans le cadre de la négociation des CPE avec le CRA et autorise le dépôt, tel que présenté, de ces demandes à la table de négociation le 24 novembre prochain par nos représentants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Projet d'entente AENQ-FIPEQ-CSQ

Proposition 6

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Tarek Khazen

QUE le Comité exécutif reçoive et accepte le projet d'entente AENQ-FIPEQ-CSQ concernant le partage des responsabilités et des cotisations des membres des CPE tel que présenté et qu'il mandate son Président pour la ratifier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Suivi

5.1 Mandats Congrès CSQ 2009

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 7

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie

QUE le Comité exécutif adopte les propositions suivantes et mandate ses représentants aux instances pour s'assurer qu'elles fassent parties des cahiers de propositions du Congrès de la Centrale de 2009.

Considérant la reconnaissance du cadre unique de l'action syndicale menée par l'AENQ a de multiples occasions depuis 30 ans par la Centrale et ses fédérations et dont l'entente CSQ-FIPEQ-AENQ en est le plus récent exemple;

Considérant les travaux du CSMA-CSQ ;

Considérant la proposition de la CDPJQ sur la représentation des autochtones membres de la CSQ incluse dans son rapport publié en mars 2008 ;

Considérant l'évolution récente et la tendance à la hausse des coûts de transports au Nord ;

Considérant les intérêts communs et la volonté commune des salariés du territoire de la Baie-James et Nord québécois :

1. Que le Congrès reconnaisse le caractère unique du cadre de l'action syndicale de l'AENQ

2. Conséquemment, que le Congrès modifie les statuts de la Centrale de la manière suivante:

A) Dans le but de favoriser une meilleure représentation des membres autochtones cris et inuit ainsi que d'assurer le maintien de services aux membres de qualité :

Ajouter à la clause 2.01 l'alinéa suivant:"L'AENQ est un syndicat à statut particulier qui regroupe tout le personnel salarié dont l'employeur est visé directement ou indirectement par l'application de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et les conventions complémentaires";

B) Dans le but de formaliser les réalités et les pratiques déjà existantes et en prévision de l'évolution des mandats de l'AENQ dûe au processus en cours menant à l'autonomie gouvernementale des cris et des inuit du Québec :

a) Apporter les deux (2) modifications suivantes à la clause 3.03 alinéa b):

i) Ajouter la phrase suivante au second paragraphe : « Malgré ce qui précède, le regroupement sectoriel auquel l'AENQ est affilié assume seulement les responsabilités déterminées par entente à cet effet. »

ii) Ajouter le paragraphe suivant : « Il doit conclure une entente avec la Centrale et l'AENQ précisant la délégation de ses responsabilités à cette dernière ainsi que les modalités de compensation financière appropriée. »

b) Ajouter à la clause 3.06 alinéa b) le paragraphe suivant : « Il doit conclure une entente avec la Centrale et l'AENQ précisant la délégation de ses responsabilités à cette dernière ainsi que les modalités de compensation financière appropriée. »

C) Dans le but d'assurer la prise en compte de la réalité particulière des membres de l'AENQ à l'intérieur des discussions, des décisions et des propositions du Conseil intersectoriel présentées à l'instance plus large qu'est le Conseil général :

Ajouter à la clause 9.02 l'alinéa suivant: "e) une personne déléguée par l'AENQ";

D) Dans le but d'assurer la prise en compte de la réalité particulière des membres de l'AENQ à l'intérieur des discussions, des décisions et des propositions du Conseil intersectoriel de négociation présentées à l'instance plus large qu'est le Conseil général de négociation:

Ajouter à la clause 10.03 l'alinéa suivant: "g) une personne désignée par l'AENQ";

E) Dans le but d'assurer la prise en compte de la réalité particulière des membres de l'AENQ à l'intérieur des discussions, des décisions et des propositions des Commissions de coordination des réseaux dont sont issus ces membres et dont elle partage la responsabilité de la négociation avec les fédérations concernées:

Ajouter à la clause 10.14 l'alinéa suivant: "d) d'un représentant politique de l'AENQ lorsqu'elle représente des membres issus du réseau concerné"

F) Dans le but d'assurer des services aux membres de l'AENQ d'une qualité au moins équivalente à ceux offerts aux autres membres de la CSQ :

Ajouter à la clause 12.02 de l'alinéa suivant: "3. Nonobstant les alinéa précédents du présent article, toutes les modalités de redistribution par la Centrale ou les fédérations des sommes accumulées dans ce fonds aux organismes syndicaux auxquelles l'AENQ est affiliée doivent inclure, dans chaque cas, des mesures spécifiques visant ses membres dans le but principal de soutenir et consolider l'efficacité de la vie syndicale en plus d'être le résultat d'une entente entre cette dernière, la Centrale et toute fédération concernée."

3. Que le Congrès mandate le Conseil exécutif de la Centrale pour former un Comité ad hoc chargé d'être en appui technique et de coordonner les travaux nécessaires à la mise en application des nouvelles dispositions liées au statut particulier de l'AENQ nouvellement reconnu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Négociations

6.1 Résultats de la consultation SISP-N

Patrick D'Astous présente le point.

Il y a 248 membres de l'Association qui ont participé à la consultation, ce qui représente en pourcentage le double du taux des affiliés de la CSQ. 75% ont voté en faveur des propositions concernant la création du SISP-N.

Proposition 8

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Tarek Khazen

QUE le Comité exécutif reçoive les résultats de la consultation, tels que présentés, sur la création du SISP-N et mandate ses représentants pour agir en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Postes de membres du Comité autochtone

Patrick D'Astous présente le point.

Nous avons reçu deux candidatures pour le poste de représentant cri. Eva Inukpuk, représentante inuite, a quitté le CA.

Proposition 9

Il est proposé par Lillian Brien et appuyé par Christine Coonishish

QUE le Comité exécutif nomme madame Lillian Wapachee, enseignante à Mistissini, à titre de représentante crie au sein du Comité autochtone de l'Association.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 10

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Alain Lajoie

QUE le poste vacant de représentant pour les inuits au sein du Comité autochtone soit affiché selon les modalités prescrites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Prochaine rencontre

Proposition 11

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Tarek Khazen

QUE la prochaine réunion du Comité exécutif soit tenue à Montréal du 15 au 17 décembre 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Levée de l'assemblée

Proposition 12

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie

QUE la réunion du Comité exécutif soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



ASSOCIATION DE L'ENSEIGNEMENT DU NOUVEAU-QUÉBEC (CSQ)
Δ σ σ < Π ρ σ β > ρ β Π ρ σ β Δ < Δ β C ρ β σ
NORTHERN QUEBEC TEACHING ASSOCIATION
L J ° < Π Λ ρ ρ Δ < β ρ β Π Λ ρ ρ Δ β

Comité Exécutif, Procès-verbal

0809CEPV-03

Réunion téléphonique extraordinaire du 24 novembre 2008

Présences :

Patrick D'Astous	Président
Lillian Brien	Vice-présidente
Larry Imbeault	Secrétaire
Alain Lajoie	Trésorier
François Beauchemin	Directeur de secteur enseignants-Kativik
Tarek Khazen	Directeur de secteur enseignants-Cri
Mary N. Brassard	Directrice de secteur soutien-Kativik
Christine Coonishish	Directrice de secteur soutien-Cri

Invité :

Paul Castonguay Conseiller à l'organisation syndicale, CSQ

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 1

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Alain Lajoie

QUE les points Vie de secteur, Budget et Rapport des instances soient reportés à la prochaine rencontre en personne;

ET

QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'amendé.

Ordre du jour

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour
2. Nomination du Président et du Secrétaire d'assemblée
3. CPE
4. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Nomination du Président et du Secrétaire d'assemblée

Proposition 2

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par François Beauchemin

QUE Patrick D'Astous soit nommé Président d'assemblée et Larry Imbeault soit nommé Secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. CPE

Patrick D'Astous et Paul Castonguay présentent le point.

Proposition 3

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Lillian Brien

QUE les personnes qui ont signé une demande d'adhésion et ont payé une cotisation syndicale de 2,00\$, ou qui signeront leur demande d'adhésion et paieront leur cotisation syndicale de 2,00\$ avant le dépôt de la requête en accréditation soient acceptées comme membres du syndicat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 4

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par Larry Imbeault

QUE l'Association de l'enseignement du Nouveau-Québec (CSQ) remplisse les formalités requises en vue d'être accréditée au sens du Code du travail pour représenter toutes les personnes salariées au sens du Code du travail, à l'exclusion des coordonnatrices et coordonnateurs, et des personnes exclues par la loi à l'emploi du Centre de la petite enfance Wasèyapin situé au 15, Opinica

Meskino, Eastmain (Québec) J0M 1W0 pour tous ses établissements et mandate Paul Castonguay et Monique Angers à signer telle requête et signer tous les documents demandés par le Commissaire du travail et les mandate à faire les démarches utiles ou nécessaires s'y rapportant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 5

Il est proposé par François Beauchemin et appuyé par Tarek Khazen

QUE Paul Castonguay soit mandaté comme agent d'affaires aux fins de représenter le Syndicat dans la présente requête en accréditation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Levée de l'assemblée

Proposition 6

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Alain Lajoie

QUE la réunion du Comité exécutif soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



ASSOCIATION DE L'ENSEIGNEMENT DU NOUVEAU-QUÉBEC (CSQ)
Δ ε σ < Π ρ σ β > τ ' β Π ρ σ ' β Δ < Δ ' C ρ ' β ε σ
NORTHERN QUEBEC TEACHING ASSOCIATION
L J ° < Π L Λ P ' Δ < ' ρ ' β Π L L P > ' β

Comité Exécutif, Procès-verbal

0809CEPV-04

Réunion des 15, 16 et 17 décembre 2008

Présences :

Patrick D'Astous	Président
Larry Imbeault	Secrétaire
Alain Lajoie	Trésorier
François Beauchemin	Directeur de secteur enseignants-Kativik
Tarek Khazen	Directeur de secteur enseignants-Cri
Mary N. Brassard	Directrice de secteur soutien-Kativik
Christine Coonishish	Directrice de secteur soutien-Cri

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 1

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Alain Lajoie

QUE L'ordre du jour soit adopté.

Ordre du jour

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour
2. Nomination du Président et du Secrétaire d'assemblée
3. Adoption des procès-verbaux précédents
4. Vie de secteur
 - 4.1. Enseignants Kativik
 - 4.2. Soutien Kativik
 - 4.3. Enseignants Cri
 - 4.4. Soutien Cri
5. Budget
6. Rapport des instances

7. Suivi
8. Congrès CSQ 2009
9. Congrès spécial AENQ
10. CPE
11. Négociation AENQ-SEESOCQ
12. Plan d'action
13. Organisation syndicale — rapport
14. Logement
15. Plainte d'un (e) membre – rapport de l'enquête
16. Poste de coordonnateur à l'autonomie gouvernementale du Nunavik
17. Appel de la décision du CE en vertu de la *Politique de défense des membres représentés par l'AENQ*
18. Comité de fixation de griefs
19. Retraite
20. Site internet
21. Comité SST – CSK
22. Négociation 2010-...
23. Plainte des syndicats des professionnels (CSQ)
24. WIPCE
25. Prochaine rencontre
26. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Nomination du Président et du Secrétaire d'assemblée

Proposition 2

Il est proposé par François Beauchemin et appuyé par Tarek Khazen

QUE Patrick D'Astous soit nommé Président d'assemblée et Larry Imbeault soit nommé Secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption des procès-verbaux précédents

Proposition 3

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Patrick D'Astous

QUE Le Comité exécutif adopte les procès-verbaux 0809CEPV-01, 0809CEPV-02 et 0809CEPV-03 tels que corrigés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Vie de secteur

4.1 Enseignants Kativik

François Beauchemin présente le point.

- Les 15, 16 et 17 octobre 2008, il y a eu un Comité de la commission à Kangiqsujaq.
- La CSK a réagi à la mise en demeure envoyée par l'Association à la CSK en affirmant qu'elle ne coopérerait pas dans le dossier imposition logement (sic).
- Tous les enseignants qui quittaient leur communauté pour le congé des fêtes devaient sortir le même jour, ceci ayant été confirmé par la CSK qui a promis que tout ce ferait ainsi, mais ça n'a pas été le cas, plusieurs enseignants ont vu leur date de voyage changée.
- Plusieurs demandes de perfectionnement ont été reçues et ont été approuvées.
- De mauvaises informations ont été données par la CSK à des enseignants embauchés après le 1^{er} juillet.
- Il y a eu plusieurs problèmes de paie à l'école Innalik d'Inukjuak.
- Le *Nunatsiaq News* a publié la lettre anonyme du parent d'élèves qui se plaint des enseignants. *Nunatsiaq News* publiera cette semaine la réponse de François Beauchemin, en tant que représentant des enseignants, à la lettre anonyme.

4.2 Soutien Kativik

Mary N. Brassard présente le point.

- Trois nouveaux délégués ont reçu leur formation syndicale.
- Il y a des problèmes importants de relations du travail au Centre de formation professionnelle Nunavimmi Pigiursavik d'Inukjuak.

Proposition 4

Il est proposé par Mary N. Brassard et appuyé par Larry Imbeault

QUE Le Comité exécutif confirme la nomination de Dave Chalmers à titre de délégué syndical pour le secteur du soutien scolaire à l'école Jaanimmarik de Kuujuaq, et ce, à partir du 26 novembre 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 Enseignants Cri

Tarek Khazen présente le point.

- Il y a eu une rencontre du Comité de la Commission à Mistissini les 19 et 20 novembre 2008

- Il y aura une rencontre avec la CSC pour arriver à une entente sur les clauses 9-1.01 (règlement de mésentente) et 9-1.04 (procédure de règlement).
- La politique de perfectionnement apparaîtra sur le site internet de la CSC. Les enseignants pourront faire leur demande à partir du formulaire directement sur le site internet.
- Il y a eu de nombreux et graves problèmes de violence à l'école Voyageur Memorial de Mistissini. La très grande majorité des membres de l'école ont pratiqué leur droit de refus.
- La formation syndicale s'est déroulée les 29 et 30 novembre 2008 à Val d'Or.

Proposition 5

Il est proposé par Tarek Khazen et appuyé par Patrick D'Astous

QUE Le Comité exécutif confirme la nomination de Frédéric Labrie à titre de délégué syndical pour le secteur enseignant à l'école James Bay Eeyou de Chisasibi, et ce, à partir du 18 novembre 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4 Soutien Cri

Christine Coonishish présente le point.

- Le Président, la Vice-présidence et la Directrice de secteur se sont rendus à Mistissini. Une déléguée et une déléguée substitut ont été nommées pour les bureaux administratifs.
- La formation syndicale s'est déroulée les 29 et 30 novembre 2008 à Val d'Or.
- Un CRT et un Conseil de secteur seront organisés bientôt. Une demande sera faite à la CSC pour mettre sur pied un comité SST.

Proposition 6

Il est proposé par Christine Coonishish et appuyé par Patrick D'Astous

QUE Le Comité exécutif confirme la nomination de Nancy Loon à titre de déléguée syndicale et Sophie Matoush à titre de déléguée substitut pour le secteur soutien pour les bureaux administratifs de Mistissini, et ce, à partir du 18 novembre 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Budget

Alain Lajoie présente le point.

Proposition 7

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé François Beauchemin

QUE Le Comité exécutif adopte le budget 2008-2009 tel qu'amendé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Rapport des instances

Proposition 8

Il est proposé par François Beauchemin et appuyé par Alain Lajoie

QUE Ce point soit reporté à la prochaine rencontre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Suivi

Patrick D'Astous présente le point.

- L'entente AENQ-FIPEQ-CSQ sur le partage des cotisations syndicales a été signée.
- Lors du dernier CG, il y a eu une rencontre au sujet du Comité sur le syndicalisme en milieu autochtone. Ont participé à cette rencontre Daniel B. Lafrenière (2^e Vice-président de la CSQ), Patrick D'Astous, Larry Imbeault, Jean Falardeau (Président de la FPPE), Diane Jacques (Présidente du SPPOM), Parfait Cemé (délégué des professionnels de la CSK et membre du Comité exécutif du SPPOM), et François Bélisle (Vice-président du SPPMSNO).
- L'Association a reçu la facture pour la libération du Président, elle couvre l'année 2006-2007 et les années subséquentes. La portion pour l'année 2007-2008 a été payée. Le reste de la facture est litigieuse et n'a pas été payée.
- Le Président a rencontré le ministre du Revenu du Québec, puis le sous-ministre une semaine plus tard, au sujet de l'avantage imposable logement. Le Ministère du Revenu va évaluer la valeur des logements occupés par nos membres et les travailleurs de d'autres secteurs dans le but d'uniformiser le tout.
- L'évaluateur agréé qui a aidé l'Association à arriver à une entente avec la CSC sera mis à contribution pour le cas de la CSK.

8. Congrès CSQ 2009

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 9

Considérant la requête déposée par le SPPOM et le SPPMSNO pour une intervention du Conseil permanent de conciliation (CSQ);

Considérant la volonté de l'AENQ de respecter les autres accréditations de la CSQ;

Il est proposé par François Beauchemin appuyé par Larry Imbeault

QUE Sur la base des propositions d'amendements statutaires que l'AENQ veut amener au Congrès 2009 de la CSQ, le Comité exécutif mandate le Président pour explorer toutes les pistes alternatives qui pourraient répondre aux besoins des membres de la CSQ au Nord et qui seraient présentées à l'intérieur du *Comité sur le syndicalisme en milieu autochtone* (CSQ).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Congrès spécial AENQ

Larry Imbeault présente le point.

- Nombre de représentants total en vertu des règles statutaires de représentation au Congrès (art. 13.01) : 103 représentants
- Nombre total des représentants ayant exercés leur droit de vote lors du référendum : 77 pour 74,75%
- Nombre total des représentants ayant exercé leur droit de vote en faveur de la tenue du Congrès spécial: 74 pour 71,84%
- Nombre total des représentants ayant exercé leur droit de vote contre la tenue du Congrès spécial: 3 pour 2,91%

Résultat : la règle des deux tiers (2/3) des représentants ayant été respectée, l'Association a procédé à la tenue de son Congrès spécial tel que décrit dans la documentation à cet effet.

Vote tenu sur les amendements statutaires en vertu de l'article 22 des Statuts et recommandés par le Comité exécutif de l'Association :

- Nombre de représentants total en vertu des règles statutaires de représentation au Congrès (art. 13.01) : 103 représentants
- Nombre total des représentants ayant exercés leur droit de vote sur les amendements proposés: 65 pour 63,11%
- Nombre total des représentants ayant exercé leur droit de vote en faveur des amendements proposés: 61 pour 59,22%
- Nombre total des représentants ayant exercé leur droit de contre les amendements proposés: 4 pour 3,88%

Résultat : Les règles concernant la langue, les délais de présentation des propositions d'amendement et la majorité (+ que 50%) de votes favorables des représentants ayant été respectées, l'Association peut procéder aux amendements statutaires tels que proposés.

Proposition 10

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Alain Lajoie

QUE Le Comité exécutif mandate le Président de l'Association pour entreprendre les démarches nécessaires auprès des organismes concernés afin d'officialiser les décisions du Congrès spécial.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. CPE

Patrick D'Astous présente le point.

- La majorité des salariées du CPE d'Eastmain ont signé leur carte lors de la tournée du Président. La demande en accréditation pour ce CPE a été déposée au CRT le 25 novembre 2008.
- Pour ce qui est de Mistissini, du à des circonstances exceptionnelles, le travail terrain n'a pu être fait, ce qui fait qu'il n'y a pas eu de signature carte.

Proposition 11

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Tarek Khazen

QUE Le Comité exécutif adopte le plan amendé de syndicalisation phase 2 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Négociation AENQ-SEESOCQ

François Beauchemin présente le point.

- Une proposition a été déposée par la représentante du SEESOCQ.

12. Plan d'action

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 12

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par François Beauchemin

QUE Le Comité exécutif adopte le Plan d'action 2007-2010 amendé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Organisation syndicale – rapport préliminaire

François Beauchemin présente le point.

Proposition 13

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie

QUE Le Comité exécutif reçoive et accueille le rapport préliminaire de François Beauchemin sur l'organisation syndicale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Logement

Tarek Khazen présente le point.

Proposition 14

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par Larry Imbeault

QUE Le Comité exécutif accueille les recommandations contenues dans le rapport de Tarek Khazen sur le logement et que celles-ci soient portées par ses membres aux différentes instances appropriées.

Recommandation 1 :

Que les deux commissions scolaires distribuent systématiquement, avec les conventions collectives, leur politique/directive sur les logements au moment de l'embauche de chaque employé appelé à être logé sur son territoire et de rajouter à l'inventaire de chaque unité de logement une copie de la politique sur les logements à être placée à un endroit stratégique.

Recommandation 2 :

Que les deux commissions scolaires s'assurent que leur politique/directive sur les logements et les règlements édictés dans les conventions collectives soient respectés et appliqués de manière homogène dans toutes les communautés.

Recommandation 3 :

Que les responsables locaux fournissent par écrit, des explications concernant chaque dérogation que ce soit aux procédures et/ou aux critères d'attribution des logements. Ces explications écrites doivent parvenir au bureau de l'AENQ avant l'occupation du logement à moins de circonstances exceptionnelles.

Recommandation 4 :

Que les deux commissions scolaires entreprennent les démarches nécessaires pour pallier aux manques d'infrastructures et de main-d'œuvre qualifiée pour répondre aux besoins du milieu à savoir :

- la construction de nouvelles unités de logements pour les employés des deux commissions scolaires;
- le recrutement d'employés d'entretien supplémentaires pour répondre à la demande spécifique de chaque communauté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Plainte d'un(e) membre

Alain Lajoie présente le point.

L'enquête a été faite. Les personnes concernées ont été contactées, ainsi que les employées-conseils.

Proposition 15

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Tarek Khazen

QUE Le Comité exécutif reçoive le rapport d'enquête sur la plainte d'un(e) membre telle que présentée par Alain Lajoie et mandate le Président de l'Association pour rechercher des conseils additionnels, préparer une recommandation sur ce dossier et informer les membres concernés de cette décision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Poste de coordonnateur à l'autonomie gouvernementale du Nunavik

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 16

Il est proposé par François Beauchemin et appuyé par Patrick D'Astous

QUE David Loiselle soit nommé Coordonnateur à l'autonomie gouvernementale du Nunavik.

REJETÉE À MAJORITÉ (1 abstention)

Proposition 17

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par François Beauchemin

QUE Le Comité exécutif mandate le Secrétaire pour préparer un nouvel affichage selon les modalités prescrites.

ADOPTÉE À UNANIMITÉ

17. Appel de la décision du CE en vertu de la *Politique de défense des droits des salariés représentés par l'AENQ*

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 18

Considérant l'entrevue téléphonique avec le membre concerné dans ce dossier;

Considérant qu'aucun nouvel élément n'a été rapporté;

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par Patrick D'Astous

QUE Le Comité exécutif maintienne sa décision #13 de sa réunion des 27, 28 et 29 août 2008 (0708CED-13).

ADOPTÉE À UNANIMITÉ

18. Comité de fixation de griefs

François Beauchemin présente le point.

Proposition 19

Il est proposé par François Beauchemin et appuyé par Alain Lajoie

QUE Le Comité exécutif crée un *Comité de fixation de griefs* (CFG) et mandate les représentants au CRT-AENQ pour discuter des modalités de fonctionnement dudit comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19. Retraite

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 20

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Alain Lajoie

QUE Le Comité exécutif constate l'énorme difficulté d'apporter des modifications au REEGOP dans le but de répondre à la décision du dernier Congrès, cependant il évalue positivement la possibilité de créer un régime de pension complémentaire sur la partie du traitement des membres constituée des primes, et mandate le Président pour mener une consultation auprès des membres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20. Site internet

François Beauchemin présente le point.

Proposition 21

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par Larry Imbeault

QUE Le Comité exécutif mandate François Beauchemin pour demander une soumission à *Beesum Communications* pour la création d'un outil administratif à même les outils existants afin de permettre les modifications à l'interne des pages en code ASP du site internet de l'Association.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21. Négociation 2010-...

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 22

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par Larry Imbeault

QUE Le Comité exécutif mandate François Beauchemin pour préparer un document de consultation d'ici le 12 janvier 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22. Comité SST - CSK

François Beauchemin présente le point.

- La CSK a mis fin à l'entente tripartite signée le 15 mars 2006 qui mettait sur pied un Comité central en santé et sécurité au travail car elle juge qu'il est plus efficace de passer par le biais des comités e relations du travail.
- La CSK continue de participer aux Comités locaux, mais des consultations seront faites pour vérifier les conséquences de ne plus avoir de Comité central sur ces comités locaux.

23. Plainte des syndicats de professionnels (CSQ)

Patrick D'Astous présente le point. Voir le point 8.

24. WIPCE

Patrick D'Astous présente le point.

- Un enseignant de la CSC s'est rendu à cette conférence qui se déroulait à Melbourne en Australie. Il était accompagné d'un conseiller de la CSQ.
- Un compte-rendu de cette conférence sera donné au Comité exécutif et un article sera publié dans *Nouvelles CSQ* et dans le *Nation*.

25. Prochaine rencontre

Proposition 23

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Larry Imbeault

QUE Le Comité exécutif tienne une réunion téléphonique le 22 janvier 2009 à partir de 19h00 consacrée uniquement à la négociation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26. Levée de l'assemblée

Proposition 24

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par François Beauchemin

QUE La réunion du Comité exécutif soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



ASSOCIATION DE L'ENSEIGNEMENT DU NOUVEAU-QUÉBEC (CSQ)
Δ σ < Π ρ σ β > ρ ' β Π ρ σ ' β δ < Δ ' C ρ ' β σ
NORTHERN QUEBEC TEACHING ASSOCIATION
L J ° < Π L A P ' δ < ' ρ ' δ Π L L P > ' β

Comité Exécutif, Procès-verbal

0809CEPV-05

Réunion téléphonique du 12 février 2009

Présences :

Patrick D'Astous	Président
Lillian Brien	Vice-présidente
Larry Imbeault	Secrétaire
Alain Lajoie	Trésorier
François Beauchemin	Directeur de secteur enseignants-Kativik
Tarek Khazen	Directeur de secteur enseignants-Cri
Mary N. Brassard	Directrice de secteur soutien- Kativik
Christine Coonishish	Directrice de secteur soutien-Cri

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 1

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Alain Lajoie

QUE L'ordre du jour fermé soit adopté.

Ordre du jour

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour
2. Nomination du Président et du Secrétaire d'assemblée
3. Négociation 2010
 - 3.1. Projet de consultation
 - 3.2. Équipes de négociation
 - 3.3. Suivi du CGN

4. Congrès CSQ
5. Prochaine rencontre
6. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Nomination du Président et du Secrétaire d'assemblée

Proposition 2

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par Tarek Khazen

QUE Patrick D'Astous soit nommé Président d'assemblée et Larry Imbeault soit nommé Secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Négociation 2010

3.1 Projet de consultation

François Beauchemin présente le point.

Proposition 3

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie

QUE Le Comité exécutif adopte le document de consultation pour la négociation 2010 tel qu'amendé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 Équipes de négociation

Patrick D'Astous et Larry Imbeault présentent le point.

3.3 Suivi du CGN

4. Congrès CSQ

5. Prochaine rencontre

Proposition 4

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Larry Imbeault

QUE Les décisions concernant les items 3.2, 3.3, et 4 soient prises lors de la prochaine rencontre en personne qui se tiendra à Montréal les 28 février et 1^{er} mars 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Levée de l'assemblée

Proposition 5

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Larry Imbeault

QUE La réunion du Comité exécutif soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Budget
6. Suivi
7. Rapport des instances
8. Congrès 2009 CSQ
9. Congrès spécial 2008 AENQ
10. CPE – Négociations
11. Conseil fédéral FPSS – mandats
12. Proposition de F. Beauchemin
13. Négociations 2010
 - 13.1. Équipes de négociation
 - 13.2. Comités de négociation
 - 13.3. Protocole SISP
14. Conseillères syndicales AENQ
15. Bureaux de l'AENQ
16. Demande d'assistance en vertu de la Politique de défense des droits des salariés représentés par l'AENQ
17. Prochaine rencontre
18. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Nomination du Président et du Secrétaire d'assemblée

Proposition 2

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par Christine Coonishish

QUE Patrick D'Astous soit nommé Président d'assemblée et Larry Imbeault soit nommé Secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Vie de secteur

3.1 Enseignants Kativik

François Beauchemin présente le point.

- Il y a eu une réunion du Comité de la commission les 27 et 28 janvier 2009, la CSK a été questionnée quant au procès-verbal d'une réunion du Conseil des commissaires dans lequel il est mentionné qu'ils veulent régler la question du calendrier scolaire court;
- Kangirsuk : le directeur d'école, qui est en probation, ne respecte pas les dispositions liant, la situation a été dénoncée.

3.2 Soutien Kativik

Mary N. Brassard présente le point.

3.3 Enseignants cris

Tarek Khazen présente le point.

- Journée pour contrer la violence : les membres de la partie patronale du Comité de la commission n'ont pas informé les directions d'école au sujet de cette journée, c'est la 2^e année que cela se produit;
- Il y a eu un incendie à l'école de Waswanipi;
- Le rapport final de l'enquête-logement sera présenté à la CSC lors de la prochaine rencontre du Comité de la commission qui aura lieu en mars 2009;
- Un bulletin « Nouvelles de vie de secteur » sera créé et paraîtra 4 fois l'an.

3.4 Soutien cri

Christine Coonishish présente le point.

- La Directrice du secteur a été victime de commentaires désobligeants de la part de sa supérieure quant à sa prestation de service, la conseillère syndicale lui a écrit pour qu'elle cesse ce qui pourrait être des représailles pour activités syndicales;
- Le 22 janvier, il y a eu un Conseil de secteur pour élire les membres syndicaux du CRT, les personnes élues sont Patrick Bobbish et Rita Hester-McLoed;
- Il y a eu une réunion du CRT la semaine suivante à Val d'Or, parmi les sujets discutés il y a eu le fonds de perfectionnement, les mises à pied cycliques, des amendements à la Politique de perfectionnement, des demandes de perfectionnement, la liste d'ancienneté;
- La prochaine rencontre du CRT aura lieu à la fin mars.

3.5 CPE

Patrick D'Astous présente le point.

- Le CPE d'Eastmain s'est ajouté au secteur qui en compte maintenant 5;
- Au prochain congrès régulier de l'Association, un directeur de secteur sera élu;
- Il y a des problèmes d'avancement d'échelon au CPE de Waskaganish;
- Les déléguées syndicales sont : Lisa Wapachee (CPE She She Guin, Nemaska), Elizabeth Wapachee (substitut); Tina Bosum (CPE Waspshooyan, Oujé-Bougoumou), Micheline Bosum (substitut); Roselyn Cheezo (CPE Awaash Shiishiikumkamik, Waswanipi), Wanda Mowatt (substitut); Georgette Katapatuk (CPE et à la famille Waaseskun, Waskaganish), Anita Kitty (substitut); & Patricia Moses (CPE Waseyapin, Eastmain).

4. Adoption des procès-verbaux précédents

Proposition 3

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Tarek Khazen

QUE Les procès-verbaux 0809CEPV-04 et 0809CEPV-05 soient adoptés tels que corrigés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Budget

Alain Lajoie présente le point.

- Les États financiers de l'Association au 31 août 2008 sont présentés.

Proposition 4

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par Larry Imbeault

QUE Le Comité exécutif adopte le budget 2008-2009 tel qu'amendé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Suivi

Patrick D'Astous présente le point.

- Imposition-logement : un rapport a été soumis par l'évaluateur agréé, des photos seront ajoutées au dossier pour le compléter avant de le présenter à la CSK;
- La FPSS nous fera parvenir une copie d'un protocole AENQ-FPSS-CSQ qui a été conclu lors d'une ronde antérieure de négociation;
- Le rapport final de l'enquête-logement est déposé aux membres du CE;
- La personne visée par une plainte provenant d'un(e) autre membre a fait parvenir une lettre dans laquelle est se plaint du processus;
- La rencontre du CRT AENQ-SEESOCQ concernant le Comité de fixation est remise tant que le personnel ne sera pas complet;
- Suite à la décision de la proposition 9 du 0809CEPV-04, le Président a rempli son mandat;
- Il y a eu une présentation au CE de la FSE quant aux orientations de l'Association, il est planifié de faire les représentations au Conseil fédéral de la FSE et au Conseil fédéral de la FPSS;

- Un article est paru dans le *Nation* et dans le *CSQ Nouvelles* sur la participation d'un membre de l'Association au *World Indigenous People Conference on Education*;
- Nous avons reçu la soumission de *Beesum Communications* pour la formation pour l'entretien et la mise à jour de notre site Internet. Cette firme propose de continuer à faire les mises à jour pour 4 000 \$ par année. Le Président tentera de conclure une entente.

7. Rapport des instances

Patrick D'Astous présente le point.

- Conseil fédéral – FSE : étaient présents : Patrick D'Astous, François Beauchemin, Tarek Khazen. Des interventions ont été faites pour qu'en adaptation scolaire, il y ait des adaptations dans le cahier de consultation;
- Conseil fédéral – FPSS : était présent : Larry Imbeault. L'unique sujet de ce CF était le protocole de non-maraudage entre le SISF, la CSN et la FTQ, les délégués du CF ont voté en faveur du protocole de non-maraudage;
- Conseil général – CSQ : étaient présents : Patrick D'Astous, François Beauchemin et Larry Imbeault.
 - Coordination régionale : en vue de coordonner l'action des affiliés dans leurs actions syndicales, la CSQ désire améliorer la coordination. L'Association a fait savoir qu'elle n'y participerait pas sous sa forme actuelle étant donné l'incompatibilité des modalités proposées;
 - Autonomie et interdépendance : l'Association a soutenu avec succès la proposition : « Que les affiliés soient invités à renforcer leur collaboration intercatégorielles au palier local ou régional, notamment en vue du partage de l'information et des ressources nécessaires à la réalisation d'actions communes face aux employeurs. »;
 - Syndicalisme en milieu autochtone : il y avait une recommandation pour reconduire le CSMA avec des modifications à son mandat. L'Association n'en est pas satisfaite. Elle a questionné les résultats du Comité mis en place en 2008.
- CGN : Un protocole de non-maraudage a été adopté avec la CSN et la FTQ. Il y aura donc un front commun entre le SISF, la FTQ et la CSN dans le cadre de la prochaine négociation.

8. Congrès 2009 CSQ

Patrick D'Astous présente le point.

- Rappel des décisions précédentes;
- Le 27 avril 2009 est la date limite pour faire parvenir à la Centrale des propositions d'amendements aux statuts de la CSQ;
- Nous attendons du mouvement de la CSQ et de ses fédérations.

9. Congrès spécial 2008 AENQ

Patrick D'Astous présente le point.

- Les procédures prévues au Code du travail pour officialiser le changement de nom de l'Association ont été entreprises, il reste à faire le changement de nom auprès du registraire;
- Un article dans le *CSQ Nouvelles* annonce le changement de nom de l'Association.

10. CPE – Négociations

Patrick D'Astous présente le point.

- Le Président a fait une tournée pour préparer la présente ronde de négociation;
- La représentante à la table de négociation est Christina Gull, éducatrice du CPE de Waswanipi et le porte-parole est Paul Castonguay, conseiller à la CSQ;
- Il y a eu deux rencontres de négociation à ce jour, trois autres rencontres sont prévues. La négociation progresse positivement jusqu'à maintenant;
- Un info-négo a été produit et envoyé aux membres des CPE, d'autres seront produits et envoyés aux membres pour les informer du déroulement des négociations;
- La partie patronale (CRA) s'oppose à la participation des employés au processus de sélection.

11. Conseil fédéral FPSS – mandats

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 5

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par Patrick D'Astous

QUE Les délégués officiels de l'Association qui ne peuvent participer à une rencontre du Conseil fédéral de la FPSS transfèrent leurs mandats aux délégués officiels présents à ces rencontres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Proposition de F. Beauchemin

Patrick D'Astous présente le point.

Le Président souligne le malaise créé par cette recommandation chez certains membres du CE.

Il suggère des étapes préalables à l'étude de cette recommandation qui éclairerait le CE sur le point de vue du milieu quant à la situation de F. Beauchemin.

Proposition 6

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Tarek Khazen

QUE En conformité avec les statuts de l'Association, le Comité exécutif consulte les membres du Conseil de secteur des enseignants de la Commission scolaire Kativik sur l'opportunité d'attribuer au directeur de secteur, François Beauchemin, une libération syndicale à temps partiel pour l'année scolaire 2009-2010 afin d'assumer ses fonctions en considérant les éléments suivants :

1) F. Beauchemin a été élu au Congrès de 2007 à titre de directeur de secteur pour les enseignants de la CSK et ce mandat est en vigueur jusqu'en 2010;

2) F. Beauchemin, pour des raisons personnelles, a quitté sa localité d'affection depuis janvier 2007;

3) F. Beauchemin assume la majeure partie de ses fonctions de direction de secteur à partir de son logement situé dans les Laurentides au Nord de Montréal tout en assurant une présence hebdomadaire aux bureaux de l'Association situés à Montréal;

4) F. Beauchemin a maintenu son lien d'emploi avec la CSK depuis janvier 2007 en additionnant ses libérations syndicales pour assumer ses fonctions à des congés sans solde dans les proportions suivantes :

- 2006-2007 : 25% de libération syndicale à titre de directeur de secteur et congé sans solde
- 2007-2008 : 50% de libération syndicale à titre de directeur de secteur et congé sans solde
- 2008-2009 : 33% de libération syndicale à titre de directeur de secteur et 66% de libération syndicale pour assumer divers mandats liés à l'organisation syndicale;

5) Les statuts de l'Association prévoient que le directeur de secteur est élu par les représentants de son secteur réunis en Congrès. Ils prévoient également que les candidats doivent appartenir à ce secteur. Pour appartenir à ce secteur (enseignants-CSK), il faut donc minimalement maintenir un lien d'emploi à titre d'enseignant à la CSK, donc être considéré comme un salarié au sens du Code du travail;

6) Pour l'année scolaire 2009-2010, F. Beauchemin a déjà avisé le Comité exécutif que pour des raisons personnelles il ne retournerait pas dans sa localité d'affectation et, en même temps, il a déposé une proposition visant à échanger une libération syndicale contre l'attribution de tâches et de mandats par le Comité exécutif sous le même modèle qui prévaut pour 2008-2009;

7) Si le Comité exécutif accorde une libération syndicale à temps plein à F. Beauchemin cela aura pour effet direct de maintenir son lien d'emploi avec la CSK et donc dans ce cas, F. Beauchemin demeurerait un membre enseignant de plein droit;

8) Si le Comité exécutif n'accorde pas de libération syndicale ou seulement une libération à temps partiel à F. Beauchemin, le maintien de son lien d'emploi pour l'année scolaire 2008-2009 n'est pas assuré, ce qui remettrait en question la poursuite de son rôle de direction de secteur;

9) F. Beauchemin jouit de la confiance du Comité exécutif malgré que sa situation exceptionnelle et l'oblige à prendre toutes les mesures appropriées pour éviter les apparences de conflits d'intérêts et pour s'assurer de toute la transparence nécessaire avec le conseil du secteur visé;

10) Il appartient au Comité exécutif d'attribuer les libérations syndicales qu'il juge appropriées en fonction du meilleur intérêt des membres et de la capacité budgétaire de l'Association.

Après avoir pris connaissance des faits soumis à son attention, les membres du Conseil de secteur Kativik-enseignants recommandent que le Comité exécutif, si possible, attribue à F. Beauchemin une libération syndicale pour assumer ses fonctions de direction de secteur telles qu'elles sont prévues à nos statuts. (Le vote devrait être fait par voie de courriel au secrétaire de l'Association avec copie conforme à la présidence dans un délai de 48 heures.)

ADOPTÉE À MAJORITÉ

13. Négociations 2010

13.1 Équipes de négociation

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 7

Il est proposé par Tarek Khazen et appuyé par Alain Lajoie

QUE Pour la négociation 2010, Patrick D'Astous soit recommandé pour agir à titre de porte-parole aux tables des enseignants des commissions scolaires Crie et Kativik (E3 et E4).

REJETÉE À MAJORITÉ

Proposition 8

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Christine Coonishish

QUE Pour la négociation 2010, Patrick D'Astous soit recommandé pour agir à titre de porte-parole à la table des enseignants de la Commission scolaire crie (E3);

ET

QUE François Beauchemin soit recommandé pour agir à titre de porte-parole à la table des enseignants de la Commission scolaire Kativik (E4).

ADOPTÉE À MAJORITÉ

Proposition 9

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Lillian Brien

QUE Michael Palumbo, conseiller syndical à la CSQ, soit recommandé pour agir en tant que porte-parole aux tables du soutien scolaire des commissions scolaires crie et Kativik (S8 et S9) et que Larry Imbeault fasse partie de cette équipe de négociation à titre de représentant de l'AENQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.2 Comités de négociation

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 10

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par François Beauchemin

QUE Pour la négociation 2010, que soient formés les Comités de négociation. La composition des comités est la suivante :

CNE3 :

Patrick D'Astous, Président, porte-parole et coordonnateur

Tarek Khazen, Directeur de secteur

Une autre personne recommandée par le secteur

Nathaly Castonguay, conseillère CSQ et négociatrice

Au besoin : Philippe Kropveld, délégué des enseignants à l'éducation des adultes

Benoit Forest, délégué des enseignants à la formation professionnelle

CNE4 :

Patrick D'Astous, Président, porte-parole politique et coordonnateur

François Beauchemin, porte-parole et Directeur de secteur

Une autre personne recommandée par le secteur

Nathaly Castonguay, conseillère CSQ et négociatrice

Au besoin : Forbes Moran, délégué des enseignants à l'éducation des adultes

Michel Poulin, délégué des enseignants à la formation professionnelle

CNS8 :

Patrick D'Astous, Président, porte-parole politique et coordonnateur

Lillian Brien, Vice-présidente et responsable sectorielle

Larry Imbeault, négociateur

Christine Coonishish, Directrice de secteur

Michael Palumbo, conseiller CSQ et porte-parole aux tables

CNS9 :

Patrick D'Astous, Président, porte-parole politique et coordonnateur

Lillian Brien, Vice-présidente et responsable sectorielle

Larry Imbeault, négociateur

Mary N. Brassard, Directrice de secteur

Michael Palumbo, conseiller CSQ et porte-parole aux tables

ET

QUE Sous réserve du partage prévu aux statuts et règlements des fédérations et de la Centrale ainsi que des protocoles en vigueur au moment de l'application de la présente, le mandat de ces comités comprenne, entre autres, de :

a) recommander des nominations pour compléter la composition des équipes de négociation, si nécessaire, en tenant compte des besoins et de la capacité financière de l'Association;

b) développer les contenus des propositions syndicales en lien avec les résultats des consultations, analyser les propositions patronales et faire les recommandations appropriées;

c) préparer les rapports aux différentes instances techniques et politiques de coordination et de décision;

d) préparer les contenus d'information pour les membres ainsi que les consultations nécessaires durant le cours de la négociation.

e) préparer un plan de communication et de mobilisation en fonction du contexte de la négociation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.3 Protocole SISP

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 11

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie

QUE Le Président soit mandaté pour signer au nom de l'Association la déclaration du Protocole de non-maraudage suivant :

Considérant le protocole de non-maraudage intervenu entre les organisations membres du SISP;

Considérant que notre organisation syndicale est affiliée à une organisation membre du SISP;

Nous prenons l'engagement formel de respecter le « Protocole de non-maraudage entre les organisations membres du SISP » intervenu dans le cadre du « Protocole d'engagement concernant la négociation ».

Nous nous engageons également à respecter toute décision du SISP rendue dans le cadre du mécanisme de résolution de litiges prévu au protocole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Conseillères syndicales AENQ

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 12

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie

QUE Soient accueillies les recommandations du Comité de sélection et qu'un contrat de remplacement soit accordé à Zéni Andrade; qu'en cas de refus de celui-ci, que le contrat de remplacement soit offert à François Soucy; et qu'en cas de refus de ce dernier, que le contrat de remplacement soit offert à Gaétan Desnoyers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 13

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie

QUE Sous réserve d'une entente entre l'Association et le SEESOCQ, le 3^e poste de conseillère syndicale soit offert à Ève-Lyne Fecteau sans avoir à procéder à la procédure prévue à la convention des employées de l'Association, et ce, de façon exceptionnelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Bureaux de l'AENQ

Patrick D'Astous présente le point.

- Il sera nécessaire d'aménager les espaces de travail pour accueillir les nouveaux membres du personnel.

16. Demande d'assistance en vertu de la Politique de défense des droits des salariés représentés par l'AENQ

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 14

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie

QUE L'Association accueille la recommandation du personnel-conseil et accepte la demande d'un membre à l'effet que la *Politique de défense des droits des salariés représentés par l'AENQ* s'applique à lui.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre du Comité exécutif aura lieu à un moment à être déterminé.

18. Levée de l'assemblée

Proposition 15

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Tarek Khazen

QUE La réunion du Comité exécutif soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Rapport des instances
6. Suivi
7. Préparation et gestion de notre instance
8. Rapport des travaux en organisation syndicale
9. Congrès CSQ 2009
10. Congrès AENQ 2010
11. Formations syndicales 2010
12. Changement légal du nom de l'Association
13. Négociations 2010
 - 13.1. Retour sur les recommandations
 - 13.2. Contenus intersectoriels
 - 13.3. Consultation
14. Retour de la consultation du Conseil de secteur enseignants-Kativik
15. Propositions de F. Beauchemin
16. Libérations syndicales 2010
17. Budget
18. Prochaine rencontre
19. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Nomination du Président et du Secrétaire d'assemblée

Proposition 2

Il est proposé par François Beauchemin et appuyé par Tarek Khazen

QUE Patrick D'Astous soit nommé Président d'assemblée et Larry Imbeault soit nommé Secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Vie de secteur

3.1 Enseignants Kativik

François Beauchemin présente le point.

- L'Association a reçu une demande de commandite de l'école Ikusik de Salluit pour leur cérémonie de graduation. Le Président va leur répondre pour les informer que malheureusement l'Association n'a pas de budget pour cela.
- Des enseignants de deux communautés se sont plaints que le calendrier scolaire pour l'année 2009-2010 sera allongé de deux jours à cause de la tenue du Congrès de l'Association. La Directrice des services éducatifs a envoyé une lettre aux administrations des écoles pour les informer que l'Association a

« subitement » informé en retard (sic) la CSK des dates pour la tenue de son Congrès bisannuel (sic) et qu'ils ont le choix soit de mettre deux journées pédagogiques flottantes (sic) soit de prolonger leur calendrier scolaire de deux jours.

Proposition 3

Il est proposé par François Beauchemin et appuyé par Mary N. Brassard

QUE Le Président de l'Association soit mandaté pour clarifier la situation des modalités de la tenue du Congrès de l'Association avec la CSK.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 Soutien Kativik

Mary N. Brassard présente le point.

- Nous sommes toujours à la recherche d'un(e) délégué(e) syndical(e) pour Ivujivik.

3.3 Enseignants cris

Tarek Khazen présente le point.

- Il est suggéré d'avoir un bulletin de nouvelles de l'Association au lieu d'un bulletin de Nouvelles de vie de secteur afin de renforcer les liens entre tous les membres de l'Association. Une décision sera prise à la prochaine rencontre en personne du CE.
- En réponse à l'Étude sur l'éducation 2007-2008, le Directeur général de la CSC veut créer un groupe de travail qui aurait pour mandat d'amener des pistes de solution afin de contrer le décrochage scolaire, réduire l'absentéisme et d'améliorer le taux de réussite. L'Association désire être impliquée.
- Le délégué d'une communauté ne retourne pas les appels de la direction de secteur, celle-ci va tenter de contacter le substitut s'il y en a un.

3.4 Soutien cri

Christine Coonishish présente le point.

- La déléguée syndicale d'Eastmain a eu un accident de voiture, l'Association va tenter de trouver une personne pour la remplacer.

3.5 CPE

Patrick D'Astous présente le point.

- Un arbitre a été nommé pour des griefs de Waswanipi.
- Il y a eu une 3^e rencontre de négociation cette semaine. Un nouveau info-négo a été publié et il apparaît sur le site Internet de l'Association.

4. Adoption du procès-verbal précédent

Ce point est reporté à une prochaine rencontre.

5. Rapport des instances

Patrick D'Astous présente le point.

- Il y a eu un Conseil fédéral conjoint FPPE-FSE.
- Il y a eu un CGN, y étaient présents Patrick D'Astous, Larry Imbeault, François Beauchemin et Tarek Khazen.
- Durant ce CGN, il y a eu une recommandation à l'effet de n'avoir aucune revendication portant sur les disparités régionales. L'Association s'y est opposée ainsi que le SPPOM.
- Lors de ce CGN, une recommandation a été votée à l'effet de créer une table de travail pour se pencher sur les disparités régionales.
- Il y a eu un Conseil fédéral de la FSE. Le Conseil fédéral a voté pour une négociation ciblée. Les trois cibles identifiées sont le ratio enseignants-étudiants, le nombre maximum d'EHDAA intégré dans les classes, la précarité de certains enseignants. L'Association a clairement énoncé que des demandes sur le ratio enseignants-étudiants doivent être accompagnées de demandes en attraction et rétention (disparités régionales). L'Association s'est opposée à l'adoption du cahier de consultation. Celui-ci devrait être amendé pour refléter nos réalités.

6. Suivi

Patrick D'Astous présente le point.

- Suite à la décision 9 de la dernière rencontre du CE en personne, une entente a été conclue avec le SEESOCQ, un contrat pour le 3^e poste d'employée-conseil a donc été offert à Eve-Lyne Fecteau et le 3^e poste du personnel de soutien a été affiché. Les bureaux sont aménagés pour accueillir la personne qui sera embauchée comme personnel de soutien. Les archives ont été transférées dans un entrepôt.
- Le Président a négocié un plafond avec la firme Beesum et une date butoir a été déterminée, en cas de non-respect de cette date, une pénalité leur sera imposée.
- Le Président a finalement reçu une copie du protocole de négociation entre la FPS (maintenant le FPSS) et l'Association.
- Dans le dossier logement, les valeurs locatives ont été évaluées supérieures à la CSK comparé à ce qui avait été déterminé pour les communautés crie.

7. Préparation et gestion de notre instance

Patrick D'Astous présente le point.

- Notre dernière réunion en personne nous a fait réaliser que lorsqu'il y a des décisions qui doivent être prises et que les enjeux sont importants, il faut ajuster notre façon de faire les choses. Comment devons-nous nous guider lorsque cette situation se présente?
- Un autre questionnement soulevé est comment devons-nous agir lorsque des enjeux ne concernent qu'un secteur ou qu'une seule catégorie de membres (soutien scolaire, personnel enseignant, etc.) et que plusieurs membres du CE ne font pas partie de ce secteur ou de cette catégorie de membres? Les membres du CE semblent d'accord à l'effet que nous représentons l'ensemble des membres de l'Association, donc que nous devons nous prononcer sur tous les enjeux.

8. Rapport des travaux en organisation syndicale

Patrick D'Astous présente le point.

- Pour l'année scolaire 2008-2009, François Beauchemin a été libéré à temps plein pour accomplir des tâches en fonction de son poste de Directeur de secteur et des mandats qui lui ont été donnés.
- Selon les Statuts de l'Association, les mandats du Président comprennent entre autres : « Elle ou il dirige les affaires de l'Association et en exerce la surveillance générale. Ce faisant, elle ou il est lié par les décisions du Congrès et du Comité exécutif auxquels elle ou il rend compte. : et « Elle ou il voit à ce que les personnes mandatées par l'Association s'acquittent de leurs tâches. »
- Le Président a demandé un rapport des activités et des travaux accomplis jusqu'à maintenant, le rapport a été rédigé et remis au Président. Une copie de ce rapport a été distribuée à chaque membre du CE.
- Le Président questionne les membres du CE de leur compréhension de son rôle de Président vis-à-vis de la personne libérée par le CE, il demande également si les Statuts de l'Association devraient être amendés? Suite aux discussions il est ressort que les Statuts sont assez clairs.

9. Congrès 2009 CSQ

Patrick D'Astous présente le point.

- Suite au dernier CG, la CSQ et ses fédérations et syndicats concernés ont convenus de mettre sur pied un comité politique qui aura pour but d'étudier la problématique du modèle du syndicalisme pratiqué au Nord.

10. Congrès AENQ 2010

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 4

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Tarek Khazen

QUE Le Congrès 2010 de l'Association se tienne à Rouyn-Noranda aux dates convenues ultérieurement, ou qu'à défaut qu'il se tienne à Val D'Or.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Formations syndicales 2010

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 5

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Larry Imbeault

QUE Le moment des formations syndicales 2009-2010 soient déterminés après avoir consulté les Conseils de secteur si les Directions de secteur en expriment le souhait, sinon elles seront attenantes au Congrès de l'AENQ 2010, et que lors des Conseils de secteur qui seraient tenus avant le Congrès 2010, il y ait une présentation sur les enjeux (format, contenu, budget, etc.) des formations syndicales;

ET

QUE Si une Direction de secteur veut consulter son secteur, cela n'affecte pas la distribution sectorielle des budgets à être faite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Changement légal du nom de l'Association

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 6

Considérant les amendements adoptés aux Statuts de l'AENQ lors du Congrès spécial 2008 tenu le 12 décembre 2008;

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Larry Imbeault

QUE Le nom du syndicat soit changé pour l'*Association des employés du Nord québécois*;

QU' Une demande soit faite au Registraire des entreprises pour obtenir l'autorisation de changer le nom du syndicat professionnel;

QUE Le Président et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents nécessaires pour l'obtention du changement de nom du syndicat professionnel;

ET

QUE Le Président soit mandaté pour signer tout autre document et pour entreprendre toute démarche requise pour effectuer ce changement de nom.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Négociations 2010

13.1. Retour sur les recommandations

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 7

CONSIDÉRANT La nature des contenus sectoriels en jeu pour cette négociation;

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par François Beauchemin

QUE Le porte-parole aux tables E3 et E4 soit une personne-ressource de la FSE choisie après avoir consulté l'Association;

QUE La présente ait pour effet de modifier les décisions concernant la négociation enseignante de la rencontre précédente du CE;

ET

QUE Les négociations déjà entamées sur les responsabilités financières découlant de cette négociation soient complétées et que le partage des responsabilités locales et nationales soit précisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.2. Contenus intersectoriels

Patrick D'Astous présente le point.

13.3. Consultation

François Beauchemin présente le point.

- Un tableau avec les statistiques sur le nombre de réponses reçues est présenté, des rappels devront être faits pour que l'Association reçoive d'autres réponses.

14. Retour sur la consultation du Conseil de secteur Kativik-enseignants

Larry Imbeault présente le point.

- Une réunion téléphonique a eu lieu le 18 mars 2009.
- L'Enjeu a été expliqué et les membres du Conseil de secteur ont pu poser des questions portant sur l'enjeu en tant que tel ainsi que sur la manière de procéder au vote.
- Trois personnes qui n'avaient pas accès au courriel ont voté de façon verbale à la fin de la réunion, et ce, avec l'accord de tous.
- Dans les 48 heures suivant la réunion, neuf autres membres ont fait parvenir leur vote.
- Tous les votes étaient en faveur de la recommandation.

Proposition 8

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Patrick D'Astous

QUE Le résultat du vote unanime des membres du Conseil de secteur Kativik-enseignants en faveur de la recommandation soit reçu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Propositions de F. Beauchemin

François Beauchemin présente le point.

- F. Beauchemin rectifie le fait que, contrairement à ce qu'il avait mentionné par le passé, l'an prochain il ne retournera pas enseigner au Nord pour des raisons personnelles, mais que pour les années suivantes cela serait possible.

Proposition 9

Il est proposé par François Beauchemin et appuyé par Alain Lajoie

QUE Une libération à hauteur de 100% soit accordée à François Beauchemin pour l'année scolaire 2009-2010.

REJETÉE À MAJORITÉ

Proposition 10

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie

QUE Le dernier paragraphe « Que ce congé soit accordé en fonction d'un minimum de l'équivalent de 80% de libérations et qu'un éventuel 20% additionnel soit accordé lors de la dernière réunion du Comité exécutif de l'année 2008-2009 (30 juin) en fonction des mandats supplémentaires qui pourraient lui être confiés et de la situation financière de l'Association. Étant entendu que 33% sera dédié à la tâche de Directeur de secteur et que le reste soit pour accomplir les mandats donnés » de la proposition soit biffé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 11

Il est proposé par François Beauchemin et appuyé par Larry Imbeault

CONSIDÉRANT Que le Comité exécutif n'est pas en mesure pour l'instant d'accorder une libération à temps plein à François Beauchemin pour l'année scolaire 2009-2010;

CONSIDÉRANT Que la Commission scolaire Kativik doit être avisée avant le 1^{er} avril 2009 des intentions de François Beauchemin;

CONSIDÉRANT Que son Conseil de secteur lui a donné son appui unanime le 18 mars 2009;

QUE Le Comité exécutif accorde un congé pour activités syndicales à temps plein, comme prévu à la clause 3-6.09 des dispositions liant 2005-2010.

REJETÉE À L'UNANIMITÉ (dissidence de Larry Imbeault)

16. Libérations syndicales 2009-2010

Ce point est reporté à une prochaine rencontre.

17. Budget

Ce point est reporté à une prochaine rencontre.

18. Prochaine rencontre

La date de la prochaine rencontre sera déterminée à un moment ultérieur.

19. Levée de l'assemblée

Proposition 12

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Lillian Brien

QUE La réunion du Comité exécutif soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Montréal, le 12 avril 2009

Aux membres de l'Association des employés du Nord québécois
Aux membres du Comité exécutif

SUJET : DISSIDENCE

Chers membres de l'Association et du Comité exécutif,

La décision d'exprimer sa dissidence n'est jamais une décision facile à prendre. Elle est selon moi l'expression ultime d'un profond désaccord, désaccord irréconciliable entre une décision prise sur un sujet donné et sa vision des choses.

La décision prise a été de ne pas accorder un congé pour activités syndicales à François Beauchemin pour l'année 2009-2010. C'est selon moi une décision malheureuse qui aura des effets négatifs plus importants pour l'Association que ce qu'aurait pu représenter le fardeau budgétaire requis.

Aucune personne sur le Comité exécutif ne peut accomplir les mandats qui auraient été confiés à François Beauchemin sans être elle-même libérée, ce qui représenterait probablement une dépense supérieure étant donné qu'il est présentement établi au Sud et que l'Association n'aurait pas eu à défrayer le coût du transport Nord-Sud pour sa participation aux différentes instances (locales, fédératives, nationales).

Suite à un appel conférence le 18 mars 2009, les membres du Conseil de secteur enseignants-Kativik ont donné leur appui unanime (pour ceux et celles qui ont voté) à François Beauchemin. Le milieu acceptait donc que la direction de secteur soit assumée à partir du Sud.

Les mandats qui lui ont été donnés n'ont pas tous été menés à terme, et certains ne le seront certainement pas d'ici la fin de l'année scolaire en cours. L'année qui s'en vient s'annonce extrêmement chargée avec la négociation pour le renouvellement de nos conventions collectives, le Congrès de l'Association, la négociation avec nos employés... D'autres mandats lui auront donc certainement été donnés en plus de la direction du secteur enseignants-Kativik et la poursuite de ses présents mandats. Il aurait été la personne idéale pour siéger à la table de négociation E4 pour être le représentant du milieu puisqu'il y était lors de la dernière ronde, il a même terminé cette négociation à titre de porte-parole. C'est lui qui avait été mandaté avec moi pour négocier avec nos employés le renouvellement de leur convention collective. Il aurait pu se voir confier la gestion des feuilles de temps du personnel de l'Association, gestion présentement déficiente. Le modèle de nos formations syndicales n'a pas encore été revu, c'est pourtant une de nos priorités. Les guides pour les délégués et les directions de secteur ne sont pas complétés. Que dire de la refonte souhaitée de nos Statuts?

On dit toujours que personne n'est irremplaçable, pas plus un directeur de secteur qu'un président ou un secrétaire, mais certaines chaussures sont plus grosses à porter que d'autres. François Beauchemin possède une expertise que peu de membres de l'Association (ou même du Comité exécutif) possèdent. Je m'interroge grandement sur la poursuite des travaux entrepris. Il en va de même pour la direction de secteur, la négociation à la table E4, les répercussions de cette décision dans le milieu principalement concerné. Je le répète, il y a tellement de choses à accomplir d'ici la fin de l'année scolaire 2009-2010 qu'un congé pour activités syndicales ou une libération à temps plein aurait dû lui être accordé.

Je conclus en affirmant qu'en dix ans d'implication au sein du Comité exécutif de l'Association, cette décision est la plus regrettable à laquelle j'ai eu à être confrontée.

Syndicalement vôtre,

Larry Imbeault
Membre du Comité exécutif de l'AENQ



ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DU NORD QUÉBÉCOIS (CSQ)

ᐃᐅᐅ ᑕᑦᑦᑕᑕᑕᑕᑕᑕ ᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕ ᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕ

ASSOCIATION OF EMPLOYEES OF NORTHERN QUEBEC

ᑕᑕᑕᑕᑕ ᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕ ᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕ ᐃᐅᐅ

Comité Exécutif, Procès-verbal

0809CEPV-08

Réunion téléphonique du 23 avril 2009

Présences :

Patrick D'Astous	Président
Lillian Brien	Vice-présidente
Larry Imbeault	Secrétaire
Alain Lajoie	Trésorier
François Beauchemin	Directeur de secteur enseignants-Kativik
Tarek Khazen	Directeur de secteur enseignants-Cri
Mary N. Brassard	Directrice de secteur soutien- Kativik
Christine Coonishish	Directrice de secteur soutien-Cri

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 1

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Tarek Khazen

QUE L'ordre du jour soit adopté.

Ordre du jour

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour
2. Nomination du Président et du Secrétaire d'assemblée
3. Budget
4. Libérations 2009-2010
5. Congrès AENQ 2010 - lieu
6. Prochaine rencontre
7. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Nomination du Président et du Secrétaire d'assemblée

Proposition 2

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par Christine Coonishish

QUE Patrick D'Astous soit nommé Président d'assemblée et Larry Imbeault soit nommé Secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Budget

Alain Lajoie présente le point.

4. Libérations 2009-2010

Patrick D'Astous présente le point.

- François Beauchemin demande la parole. Il demande aux membres du CE de ne pas reconsidérer les décisions le concernant prises lors de sa dernière réunion.

Proposition 3

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Lillian Brian

QUE Pour l'année scolaire 2009-2010, le Comité exécutif accorde une libération syndicale à temps partiel de 33% aux directions de secteurs enseignants, une libération syndicale à temps partiel de 20% aux directions de secteurs du soutien scolaire, ainsi qu'une banque de journées de libération syndicale ad hoc équivalente à 13% de la tâche annuelle pour les directions de secteurs du soutien scolaire;

ET

QUE Les directions de secteur aient la responsabilité d'informer leurs membres de leur disponibilité résultant de ces libérations syndicales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Congrès AENQ 2010 - lieu

Patrick D'Astous présente le point.

6. Prochaine rencontre

La date de la prochaine rencontre sera déterminée à un moment ultérieur.

7. Levée de l'assemblée

Proposition 4

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Larry Imbeault

QUE La réunion du Comité exécutif soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DU NORD QUÉBÉCOIS (CSQ)
ᐃᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ
ASSOCIATION OF EMPLOYEES OF NORTHERN QUEBEC
ᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅ

Comité Exécutif, Procès-verbal

0809CEPV-09

Réunion des 22, 23 et 25 juin 2009

Présences :

Patrick D'Astous	Président
Lillian Brien	Vice-présidente
Larry Imbeault	Secrétaire
Alain Lajoie	Trésorier
François Beauchemin	Directeur de secteur enseignants-Kativik
Tarek Khazen	Directeur de secteur enseignants-Cri
Mary N. Brassard	Directrice de secteur soutien- Kativik
Christine Coonishish	Directrice de secteur soutien-Cri
Liza Wapachee	Directrice de secteur CPE-Cri

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Proposition 1

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par François Beauchemin que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ordre du jour

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Vie de secteur
 - 3.1 Enseignants Kativik
 - 3.2 Soutien Kativik
 - 3.3 Enseignants Cri
 - 3.4 Soutien Cri
 - 3.5 CPE Cris

- 3.5.1 Recommandation - direction de secteur
- 3.5.2 Plaintes : équité salariale et discrimination
- 3.5.3 Négociation et syndicalisation 2009-2010 (plan d'action FIPEQ)
- 4. Adoption des procès-verbaux précédents
- 5. Rapport des instances
- 6. Suivi
- 7. Congrès CSQ 2009
 - 7.1 Délégation
 - 7.2 Formation
- 8. Congrès AENQ 2010
 - 8.1 Modalités organisationnelles
 - 8.2 Thèmes
 - 8.3 Procès verbaux du Congrès 2007 et du Congrès spécial 2008
- 9. Dossier de harcèlement d'un membre
- 10. EVB : Bilan 2008-2009
- 11. CSC Révision éducative et CLIP
- 12. Statut de F. Beauchemin 2009-2010
- 13. Ressources humaines AENQ
- 14. Logement
- 15. Fondation Monique Fitz-Back
- 16. Demande en vertu de la Politique de défense des membres
- 17. Caisse d'économie solidaire
- 18. Statut de l'AENQ dans la Centrale
 - 18.1 Groupe de travail sur le Nord Québécois: mandats (incluant « qui perd paye »)
- 19. Négociations 2010
 - 19.1 Consultation
 - 19.2 Cadre SISP d'action-mobilisation
 - 19.3 Prime de rétention
- 20. Politique de remboursement des dépenses pour activités syndicales – requête d'un membre du Comité exécutif
- 21. Budget
- 22. Site Internet
- 23. Prochaine rencontre
- 24. Levée de l'Assemblée

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Proposition 2

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie

QUE Patrick D'Astous soit nommé président d'assemblée et que François Beauchemin soit nommé secrétaire d'assemblée jusqu'à l'arrivée de Larry Imbeault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Vie de Secteur

3.1. Kativik Enseignant

François Beauchemin présente le point :

- le dernier Comité de la Commission a eu lieu à Montréal les 5 et 6 mai;
- plusieurs problèmes relevant de manques de consultation ont été relevés;
- les problèmes vécus l'an dernier avec les examens standardisés ont été corrigés pour cette année;
- en date du 6 mai, il y aurait près de 70 démissions d'enseignants, ce qui par expérience, devrait représenter près de 120 d'ici le mois d'août.

3.2. Kativik Soutien

Mary N. Brassard présente le point :

- Aucun problème excepté celui des chauffeurs d'autobus à Inukjuak. Les employés-conseils sont saisis du dossier et font le suivi.

3.3. Cri Enseignant

Tarek Khazen présente le point :

- 14 enseignants (es) Cris de Chisasibi ont reçu des réprimandes et une a reçu une suspension de 2 jours, tout cela pour le même événement;
- le dernier Comité de la Commission a eu lieu à Montréal les 26 et 27 avril;
- il y a eu entente pour que la politique sur le perfectionnement et le formulaire de demande soient disponibles sur les sites de la CS crie et de l'AENQ;
- il y a eu de gros problèmes au niveau des examens de fin d'année, car les copies du MELS sont arrivées avec près d'une semaine de retard sur l'horaire prévu;
- le rapport Khazen sur le logement a été présenté et très bien reçu. Les recommandations seront étudiées et un suivi sera fait à la prochaine rencontre du Comité de la Commission;
- d'ailleurs, en lien avec ce rapport, notre représentant au Comité de négociation FPSS devrait voir à faire inclure un item sur le ratio d'employés de maintenance par logement à entretenir;
- Nathalie Petawabano a reconnu que la Politique n'est pas respectée par toutes les administrations locales. Un rappel à tous les délégués sera fait en début d'année scolaire prochaine pour que les plaintes soient bien acheminées;
- il y aurait 2 surplus et 101 ouvertures de postes pour l'an prochain;
- il y a eu rencontre entre Jean Bérubé et le Président en lien avec les rencontres de comités de griefs qui sont au point mort.

3.4. Cri Soutien

Christine Coonishish présente le point :

- démission de la déléguée syndicale de l'école Voyageur Memorial de Mistissini, Linda Coonishish :

Proposition 3

Il est proposé par Christine Coonishish et appuyé par Patrick D'Astous :

QUE Le Comité exécutif nomme Kimberley Coon comme déléguée syndicale pour les employés de soutien de l'école Voyageur Memorial de Mistissini jusqu'à ce qu'une élection formelle puisse être tenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.5. CPE Cris

Patrick D'Astous présente le point.

3.5.1 Recommandation de la direction de secteur

Proposition 4

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Christine Coonishish :

QUE Le Comité exécutif reçoive la recommandation du secteur CPE Cris et nomme Liza Wapachee, éducatrice au CPE de Nemaska, à titre de Directrice de secteur pour les CPE cris, et ce, jusqu'au prochain congrès de l'Association.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.5.2 Plaintes : équité salariale et discrimination

- Une plainte a été déposée auprès de la CDPDJ concernant la discrimination alléguée des travailleuses des CPE cris au chapitre des disparités régionales.
- Une plainte formelle a été envoyée au gouvernement dans le dossier de l'équité salariale puisque les CPE avaient été écartés du règlement de 2001 et qu'ils ont annoncé qu'un nouveau plan de remboursement aurait lieu, mais ne débutant qu'en 2007, ce qui est non seulement contre la loi, mais totalement injuste pour ces personnes.

3.5.3 Négociation et syndicalisation 2009-2010 (plan d'action FIPEQ)

- L'employeur n'a pas été diligent une fois la demande syndicale déposée;
- Il y a eu du retard dans le processus pour 2 raisons : 1) La présidence avait clairement indiqué à la CSQ qu'il n'y aurait aucune négociation en français et la traduction a pris trop de temps ce qui a occasionné un mois de retard. 2) La grève des employés de la CSQ a aussi occasionné environ un mois de retard;
- Pour cette raison, Roselyn Cheezo ne pouvait pas être présente aux nouvelles dates de négociation;
- Patrick D'Astous et Liza Wapachee détermineront ensemble qui se joindra à l'équipe de négociation en vue de la prochaine session prévue pour la 3^e semaine de juillet à Oujé-Bougoumou.
- au dernier Conseil fédéral de la FIPEQ, annonce fut faite que leur plan d'action 2009-2010 allait être amendé afin d'inclure le soutien offert à l'AENQ pour l'item « disparités régionales » lors des prochaines négociations nationales ainsi que pour une nouvelle phase de syndicalisation;
- un forum de perfectionnement pour tous les éducateurs des CPE aura lieu à Montréal cette semaine. Patrick D'Astous rencontrera tous nos membres des CPE lors d'un déjeuner jeudi matin. De plus, Réjean Parent rencontrera le Sous-ministre à Québec jeudi;

4. Adoption des procès-verbaux précédents

Proposition 5

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Alain Lajoie :

QUE Les procès-verbaux 0809CEPV-06, 0809CEPV-07 et 0809CEPV-08 soient adoptés tels que corrigés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Malgré l'adoption du procès-verbal 0809CEPV-07, les vérifications seront faites auprès d'autorités compétentes au sujet des règles à suivre concernant l'expression d'une dissidence.

5. Rapport des instances

Patrick D'Astous présente le point :

- Au dernier CGN, les résultats de nos consultations ont été annoncés en spécifiant que les délais, notamment au niveau de la traduction, ont probablement teinté ceux-ci. Il fut aussi spécifié que malgré notre appui au plan SISF au niveau des disparités régionales, nous agirions toujours de la même façon lors de nos négociations en ne touchant pas aux items de portée monétaire;

- au dernier CF-FSE, il fut annoncé que Manon Bernard a été nommée représentante sur le Groupe de travail sur le Nord Québécois. Le dossier du qui-perd-payé a été déferé à ce groupe de travail;
- au dernier CG, le Groupe de travail sur le Nord Québécois a été officialisé. Une rencontre entre l'AENQ et le SPPOM a eu lieu portant sur l'orientation négociation quant aux primes de rétention. De plus, le SPPOM a indiqué qu'il était prêt à participer au dossier logement;

6. Suivi

Patrick D'Astous présente le point :

- les demandes de libérations pour 2009-2010 ont été envoyées aux commissions scolaires;
- le contrat a été signé avec l'Hôtel Noranda pour notre prochain Congrès;
- le nom de l'Association a été officiellement modifié au registre des entreprises.

7. Congrès CSQ 2009

Patrick D'Astous présente le point.

7.1 Délégation

Proposition 6

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Tarek Khazen :

QUE La délégation officielle de l'AENQ au Congrès de la CSQ soit composée de Patrick D'Astous, François Beauchemin, Larry Imbeault, Alain Lajoie, Tarek Khazen et Christine Coonishish;

QUE Roxanne Joly soit invitée au Congrès de la CSQ étant la responsable EVB à titre de déléguée fraternelle et substitut;

ET

QUE Emma Dallas, Zeni Andrade et Eve-Lyne Fecteau soient également invités pour la journée du 26 à titre d'« invités d'un jour ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Formation

- Il y a une session de formation disponible pour les participants qui en seront à leur premier Congrès de la CSQ pour connaître les règles de fonctionnement. Christine Coonishish y participera.

8. Congrès AENQ 2010

Patrick D'Astous présente le point.

8.1 Modalités organisationnelles

8.2 Thèmes

8.3 Procès verbaux du Congrès 2007 et du Congrès spécial 2008

9. Dossier de harcèlement d'un membre

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 7

Considérant que le dossier a été présenté aux membres du CE;

Considérant que les chances de succès dans le cas des deux griefs concernés sont évaluées être nulles;

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie :

QUE L'Association se désiste des griefs 2004-2005-CE-12 et 2005-2006-CE-19 et que cette décision soit transmise par écrit au membre concerné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. EVB : Bilan 2008-2009

Patrick D'Astous présente le point :

- à la CSC, Mistissini, Waskaganish et Waswanipi étaient sur la liste au début de l'année et en fin d'année, Waswanipi et Mistissini ont été officiellement reconnues;
- à la CSK, Akulivik, Kangiqsujuaq et Puvirnituk sont sur la liste, mais ne sont toujours pas officiellement reconnues.

11. Révision éducative CSC

Patrick D'Astous présente le point :

- Il y a eu une révision éducative à la CSC par un organisme indépendant dans les dernières années. Cette année, la CSC a mis sur pied un groupe de travail, sur lequel un enseignant a été nommé, mais qui n'agirait pas comme représentant

de tous les enseignants étant donnée l'absence de consultation de l'AENQ. Une lettre a été envoyée à la CSC afin que l'AENQ soit consultée;

- au niveau du CLIP, des problèmes ont eu lieu à Chisasibi, Waskaganish et Waswanipi.

Proposition 8

Considérant les changements rapportés au CLIP dans différentes communautés et le peu d'informations disponibles à leur sujet;

Considérant la réaction de nos membres à Chisasibi;

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie :

QUE Tarek Khazen soit mandaté pour recueillir toute l'information concernant le programme CLIP pour l'année scolaire 2009-2010. Que cette information la plus détaillée possible soit diffusée le plus largement possible à nos membres en y incluant les perspectives d'avenir énoncées par la CSC ainsi que les raisons évoquées par celle-ci pour tout changement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Statut de F. Beauchemin 2009-2010

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 9

Considérant la décision prise antérieurement concernant la libération des directions de secteurs enseignants;

Considérant la décision prise unanimement par les membres du Conseil de secteur Kativik-enseignants concernant la direction du secteur;

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Lillian Brien :

QU' Exceptionnellement, l'Association mandate le Trésorier pour s'assurer que soit payé par l'Association à François Beauchemin l'équivalent de 33% de son salaire dans le cadre de ses fonctions de Directeur de secteur Kativik-enseignants pour l'année 2009-2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Ressources humaines AENQ

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 10

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Lillian Brien :

QUE Le Comité exécutif engage M^e Eve-Lyne Fecteau à titre de conseillère syndicale à temps plein en remplacement d'Annie Roy à compter du 5 mai 2009.

ET

QUE Le Comité exécutif engage Suzanne Morin à titre d'agente de bureau à temps partiel (3 jours/semaine) à compter du 1^{er} juin 2009. Son poste étant sujet à réévaluation durant l'année financière 2009-2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Imposition logement

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 11

Il est proposé par Lillian Brien et appuyé par Alain Lajoie :

QUE Le Président soit mandaté, dans le cadre de l'entente de principe intervenue avec le SPPOM pour que leur soit présenté le bilan des dépenses encourues dans ce dossier, et qu'il s'assure que la coordination soit faite dans les décisions à prendre pour les actions à venir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Fondation Monique-Fitz-Back

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 12

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par Patrick D'Astous :

QUE L'Association verse \$100 à la campagne de capitalisation de la Fondation Monique-Fitz-Back.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Demande en vertu de la *Politique de défense des salariés représentés par l'AENQ*

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 13

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie :

QUE Suite à la recommandation de notre employée-conseil, la demande d'assistance faite le 14 mai 2009 par un membre de l'Association soit accueillie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 17. Caisse d'économie solidaire

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 14

Considérant la création de la Caisse d'économie solidaire du Nunavik (Nunavik Financial Services Cooperative);

Considérant la volonté de l'AENQ d'encourager celle-ci;

Il est proposé par Lillian Brien et appuyé par Alain Lajoie :

QUE L'AENQ transfère l'administration de ses comptes vers le bilan de la « Nunavik Financial Services Cooperative » à compter du 1^{er} septembre 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. Statut de l'AENQ dans la Centrale – Groupe de travail sur le Nord québécois : mandats (incluant « qui perd paye »)

Patrick D'Astous présente le point.

18.1 Groupe de travail sur le Nord Québécois: mandats (incluant « qui perd paye »)

Ce point est reporté à la prochaine rencontre en personne.

19. Négociations 2010

Patrick D'Astous présente le point.

19.1 Consultation

Environ 20% des membres ont répondu à la consultation phase 1;
Environ 20% des membres enseignants ont répondu à la consultation SISP-FSE.

Proposition 15

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par François Beauchemin :

QUE L'Association reçoive le résultat de la consultation AENQ Phase 1 et de la consultation SISP-FSE.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19.2 Cadre SISP d'action mobilisation

Ce point est reporté à une prochaine rencontre.

19.3 Prime de rétention

Ce point est reporté à une prochaine rencontre.

20. Politique de remboursement des dépenses pour activités syndicales – requête d'un membre du Comité exécutif

Tarek Khazen présente le point.

Proposition 16

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par Larry Imbeault :

QUE L'Association rembourse exceptionnellement à Tarek Khazen les factures de téléphone dont le délai de remboursement est dépassé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21. Budget

Alain Lajoie présente le point.

22. Site internet

François Beauchemin présente le point.

23. Prochaine rencontre

Proposition 17

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Tarek Khazen :

QUE La prochaine rencontre en personne se tienne à Montréal les 15, 16 et 17 août 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24. Levée de l'assemblée

Proposition 18

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Alain Lajoie :

QUE L'assemblée soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DU NORD QUÉBÉCOIS (CSQ)

ᐃᐅᐅ ᑕᐅᑖᑕᑕᑕᑕᑕ ᐱᑕᑕᑕᑕᑕ ᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕ

ASSOCIATION OF EMPLOYEES OF NORTHERN QUEBEC

ᑕ ᑕᑕᑕ ᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕ ᑕᑕᑕᑕᑕ ᐃᐅᐅ

Comité Exécutif, Procès-verbal

0809CEPV-10

Réunion des 15, 16 et 17 août 2009

Présences :

Patrick D'Astous

Lillian Brien

Larry Imbeault

Alain Lajoie

François Beauchemin

Tarek Khazen

Mary N. Brassard

Liza Wapachee

Président

Vice-présidente

Secrétaire

Trésorier

Directeur de secteur enseignants-Kativik

Directeur de secteur enseignants-Cri

Directrice de secteur soutien- Kativik

Directrice de secteur CPE-Cri

Point 1. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 1

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par François Beauchemin que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ordre du jour

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Vie de secteur
 - 3.1 Enseignants Kativik
 - 3.2 Soutien Kativik
 - 3.3 Enseignants Cri

- 3.4 Soutien Cri
- 3.5 CPE Cris
- 4. Adoption des procès-verbaux précédents
- 5. Négociation 2010
- 6. Rapport des instances
- 7. Congrès AENQ 2010
- 8. Guide « Boite à outils AENQ Délégués syndicaux » – appropriation
- 9. Guide « Boite à outils AENQ Délégués syndicaux » – contenu et utilisation
- 10. Groupe de travail sur le Nord québécois (CSQ)
- 11. Budget
- 12. Syndicalisation – prochaine étape
- 13. Varia
 - 13.1 Site Internet
 - 13.2 Logement
- 14. Ressources humaines AENQ
- 15. Négociation AENQ-SEESOCQ
- 16. Prochaine rencontre
- 17. Levée de l'Assemblée

Point 2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Proposition 2

Il est proposé par François Beauchemin et appuyé par Alain Lajoie

QUE Patrick D'Astous soit nommé président d'assemblée et que Larry Imbeault soit nommé secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 3. Vie de Secteur

Point 3.1. Kativik Enseignant

Ce point est reporté à la prochaine rencontre n'ayant rien de nouveau à rapporter.

Point 3.2. Kativik Soutien

Ce point est reporté à la prochaine rencontre n'ayant rien de nouveau à rapporter.

Point 3.3. Cri Enseignant

Ce point est reporté à la prochaine rencontre n'ayant rien de nouveau à rapporter.

Point 3.4. Cri Soutien

Ce point est reporté à la prochaine rencontre n'ayant rien de nouveau à rapporter.

Point 3.5. CPE Cris

Liza Wapachee et Patrick D'Astous présentent le point.

Point 4. Adoption des procès-verbaux précédents

Proposition 3

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Tarek Khazen :

QUE le procès-verbal 0809CEPV-09 soit adopté tel que corrigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 5. Négociation 2010

Patrick D'Astous présente le point :

- Rappel sur la composition des Comités de négociation et des mandats de ces Comités;
- une autre personne doit être nommée aux deux Comités de négociation des enseignants, et ce suite à des recommandations des Conseils de secteur;
- les consultations pour les enseignants ont été faites;
- les consultations pour le personnel de soutien seront faites prochainement;
- les libérations provenant du Conseil du Trésor sont à confirmer.

Point 6. Rapport des instances

Étant donné qu'il n'y a eu aucune rencontre des instances depuis notre dernière rencontre, ce point est sans objet.

Point 7. Congrès AENQ 2010

Patrick D'Astous présente le point.

Séance de remue-méninges sur les Statuts et politiques de l'Association. Les items qui sont ressortis de la discussion sur les Statuts sont le quorum des assemblées générales, la composition du Comité exécutif, les négociations, les directions de secteur, les motifs pour porter plainte (le conflit d'intérêt). Quant aux politiques, il y a

eu des discussions sur la nécessité d'une politique de rémunération des personnes libérées et d'une politique sur les libérations.

Il y a eu une première discussion sur les priorités du Comité exécutif pour le mandat 2010-2013 basée sur les trois axes définis au dernier congrès régulier.

Point 8. Guide « Boite à outils AENQ – Délégués syndicaux » - appropriation

Le brouillon du Guide n'ayant pas été traduit en anglais pour des raisons monétaires, seuls les membres francophones du CE en prennent connaissance.

Point 9. Guide « Boite à outils AENQ – Délégués syndicaux » – contenu et utilisation

Les membres du CE donnent leurs commentaires pour améliorer le Guide, une prochaine version sera prête dans les prochaines semaines pour adoption à une prochaine rencontre. La version finale sera prête pour la formation des délégués du printemps 2010.

Point 10. Groupe de travail sur le Nord québécois (CSQ)

Patrick D'Astous présente le point :

- Rappel sur la création du Comité de travail et le mandat de ce groupe de travail;
- Siègent à ce comité des représentants des syndicats qui ont des membres qui œuvrent dans le Nord québécois, des fédérations concernées, et de la Centrale.

Proposition 4

Il est proposé par François Beauchemin et appuyé par Lillian Brien :

QUE le Comité exécutif mandate le Président afin d'être le représentant de l'Association à ce Comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 5

Il est proposé par Tarek Khazen et appuyé par Mary N. Brassard :

QUE le représentant de l'Association à ce Comité demande qu'une réunion se tienne le plus rapidement possible;

ET

QUE le représentant de l'Association à ce Comité fasse les représentations afin que les travaux de ce Comité soient basés sur les principes suivants :

- que soit reconnu le caractère unique de l'Association;
- que le résultat de ces travaux ne soit pas le statu quo ;
- que sans remettre en question les accréditations existantes les membres de ce Comité reconnaissent la nécessité d'une structure de coordination des affiliés de la Centrale et des autres organisations;
- que tous les acteurs qui prennent part à ce Comité soient appelés à déléguer certaines responsabilités et les ressources associées à cette structure de coordination;
- et que les travaux soient assez avancés avant le Congrès de l'Association.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 11. Budget

Alain Lajoie présente le point.

Proposition 6

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par Lillian Brien :

QUE le Comité exécutif adopte le budget 2009-2010 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 12. Syndicalisation – prochaine étape

Patrick D'Astous présente le point.

Étant donné la nature du sujet, le résultat des discussions n'est pas inclus dans les présentes minutes.

Point 13. Varia

Point 13.1 Site Internet

François Beauchemin présente le point.

Point 13.2 Logement

Patrick D'Astous présente le point.

Point 14. Ressources humaines AENQ

Proposition 7

Il est proposé par Liza Wapachee et appuyé par Larry Imbeault :

QUE suite à la recommandation du Comité de sélection, le Comité exécutif offre un contrat de remplacement à Geneviève Clairmont en remplacement de Emma Dallas pour la durée de son congé de maternité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 15. Négociation AENQ-SEESOCQ

Il est rappelé que suite à l'entente conclue avec le SEESOCQ en mars 2009, les négociations doivent débuter après le processus de médiation.

Lors de la prochaine rencontre en personne des membres du CE, les principes guidant les négociations devront être établis.

Point 16. Prochaine rencontre

Proposition 8

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Larry Imbeault :

QUE la prochaine rencontre en personne se tienne à Montréal les 25, 26 et 27 septembre 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 17. Levée de l'assemblée

Proposition 9

Il est proposé François Beauchemin par et appuyé par Tarek Khazen :

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ